

Ni « conclave », ni « conférence sociale »

Pour la défense de la Sécurité sociale, FO 44 soutient le combat des taxis

Nantes, le 3 juin 2025

Réaffirmant leur volonté de démanteler la Sécurité Sociale de 1945, Emmanuel Macron et son gouvernement envisagent d'organiser une « conférence sociale » sur son financement. Cherchant à associer les confédérations syndicales à leur projet inacceptable, ils nous refont le coup du « conclave », que notre organisation a eu raison de quitter !

Nouvelle augmentation de la CSG, TVA « sociale », augmentation de l'impôt sur le revenu, fin de l'abattement fiscal de 10% des retraités... : toutes les « pistes » seraient explorées dans ce cadre pour remplacer les cotisations sociales, qui ouvrent des droits, par l'impôt, dont l'utilisation est soumise aux choix politiques des gouvernements.

Dans le même temps, les exonérations de cotisations patronales décidées par les gouvernements successifs représentent 80 milliards d'euros par an, dont un quart n'est pas compensé par l'État. Cette manne financière, à laquelle s'ajoute plus de 100 milliards d'aides publiques diverses, permet aux entreprises de verser des dividendes records à leurs actionnaires, tout en multipliant les plans de licenciements (ArcelorMittal, Michelin, Saunier Duval...).

Ces exonérations sociales constituent par ailleurs un frein aux augmentations de salaires, puisque la réduction générale de cotisations s'applique aux salaires inférieurs à 1,6 fois le SMIC.

Cela ne suffisant pas, le Premier ministre Bayrou a annoncé vouloir effectuer 40 milliards d'euros de coupes budgétaires supplémentaires, dont 18 milliards pour la Sécurité sociale, au détriment des travailleurs.

C'est dans ce contexte que Thomas Fatome, directeur de la Caisse nationale de l'Assurance maladie, en application de directives gouvernementales, cherche à imposer une nouvelle convention pour faire des économies sur le dos des taxis, mettant en danger leurs professions et les emplois des salariés, dégradant la prise en charge des patients.

Cela est d'autant plus insupportable que ce sont les gouvernements successifs qui, par le « tout ambulatoire » ayant justifié les dizaines de milliers de suppressions de lits dans les hôpitaux, ont imposé les transports en taxis aux patients.

L'Union Départementale cgt-FO de Loire-Atlantique soutient sans réserve les revendications des taxis, qui rejoignent les nôtres en défense de la Sécurité sociale :

- **Non à la conférence sociale pour détruire la Sécurité sociale !**
- **Défense de la Sécurité sociale de 1945, assise sur les cotisations (salaire différé) selon le principe « de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins » !**
- **Arrêt des exonérations de cotisations sociales en faveur du patronat !**